Obtenir ou renouveler une carte CIMS

De quoi s'agit-il?

En tant que soutenu, je peux demander une carte CIMS (Carte d'Identité Multi Services) Elle remplace la carte d'identité militaire et la carte professionnelle des agents civils.

Elle me permet :

✓ d''accéder aux sites enrôlés et équipés de contrôles d'accès au sein du Ministère des armées

✓ de m'authentifier sur certaines applications (ex. Chorus, Alpha, Source Solde, etc.)

√ de signer électroniquement des documents

✓ de réaliser des impressions sécurisées sur les imprimantes partagées,

✓ de régler dans certains cercles mess etc....

Bénéficiaires

Personnel militaire

Personnel civil

Depuis le 25 octobre 2022, tout réserviste opérationnel peut se voir doter d'une CIMS et ce, sans durée minimale de jours de réserve.

! NOUVEAUTE!: A compter du 1^{er} janvier 2023, le personnel du SSA pourra effectuer ses démarches auprès de son espace ATLAS de proximité

Informations importantes à connaître

J'effectue ma demande auprès de l'opérateur ATLAS qui la transmet au gestionnaire des cartes CIMS.

Je reçois mon code d'activation par courrier.

Je prends un rendez-vous pour activer ma carte à l'espace ATLAS. Je devrai me munir de mon code d'activation et renseigner des questions-réponses secrètes.

Ma carte est activée pour 3 ans. Je conserve mon code PIN à 4 chiffres et mes questions-réponses secrètes.

Je reçois un mail automatique du SI CIMS 30 jours avant la fin de validité des certificats de ma carte.

Je prends rendez-vous à l'espace ATLAS afin de procéder au renouvellement.

Mes certificats sont renouvelés pour 3 ans supplémentaires

Je demande le remplacement de ma CIMS (voir « demande initiale ») à l'espace ATLAS.

Ma carte est renouvelée pour 6 ans.

Je demande le remplacement de ma CIMS (voir « demande initiale ») à l'espace ATLAS.

Je joins obligatoirement le PV de dépôt de plainte en cas de vol.

⊘Restitution de ma CIMS:

Je restitue ma CIMS à l'espace ATLAS lorsque je quitte le ministère (fin de contrat, retraite).

Le gestionnaire des cartes CIMS révoque et détruit mon ancienne carte.

Tout problème lié à la fabrication de la carte (orthographe du nom, qualité de la photo), à son utilisation (perte, vol, dysfonctionnement) ou à son fonctionnement (authentification à un SI) doit être signalé à l'espace ATLAS.

<u>NB</u>: le personnel du SSA prendra attache avec son gestionnaire pour signaler toute anomalie ne permettant pas la commande et/ou le renouvellement de sa carte CIMS en espace ATLAS

Liste des documents nécessaires

Une photo récente aux normes ICAO(norme passeport) si besoin.